

# Quelques EEE



## Ecrevisse de Louisiane

Ce crustacé est originaire **d'Amérique** notamment entre la Floride et le Nord du Mexique. Elle est omnivore et a une préférence pour les plantes aquatiques.

Elle vit en eau peu profonde et sans courant comme les marécages, les fossés ou encore les étangs. Elle entraîne de **profonds déséquilibres dans le milieu naturel**.



## Berce du Caucase

Originaire du **Sud de la Russie**, cette plante est apparue en France à la fin du 19e siècle **à des fins ornementales**.

Se développant partout, elle concurrence les espèces locales de France dont la Berce commune de France. Elle provoque aussi des brûlures sur la peau à cause des substances toxiques qui sont dans sa sève.

Ce rongeur vient **d'Amérique du Sud** et il a été introduit en Europe pour sa **fourrure**.

En creusant des galeries sur les berges des cours d'eau, il fragilise ces zones ce qui cause des problèmes d'effondrement.

Il provoque aussi des dégâts sur les cultures et l'écorchage de certains arbres.

Il ne possède pas de prédateurs en France, **l'Homme régule donc ses populations**. Il est porteur de la leptospirose qui est une maladie qui se transmet par son urine dans les rivières.

## Ragondin



## Jussie



Il s'agit d'une plante aquatique originaire **d'Amérique du Sud**. Elle a été introduite en France au 19e siècle pour **l'ornement** des bassins dans les jardins.

En se développant, elle **recouvre la surface de l'eau**, restreint l'accès d'oxygène.

Elle empêche aussi la lumière d'atteindre les autres plantes aquatiques ce qui peut affecter la reproduction de certains poissons comme le brochet.

Pour plus d'informations sur les EEE :



Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN)



Les EEE en Centre-Val de Loire

# Les étapes de l'invasion biologique

## 1. Introduction

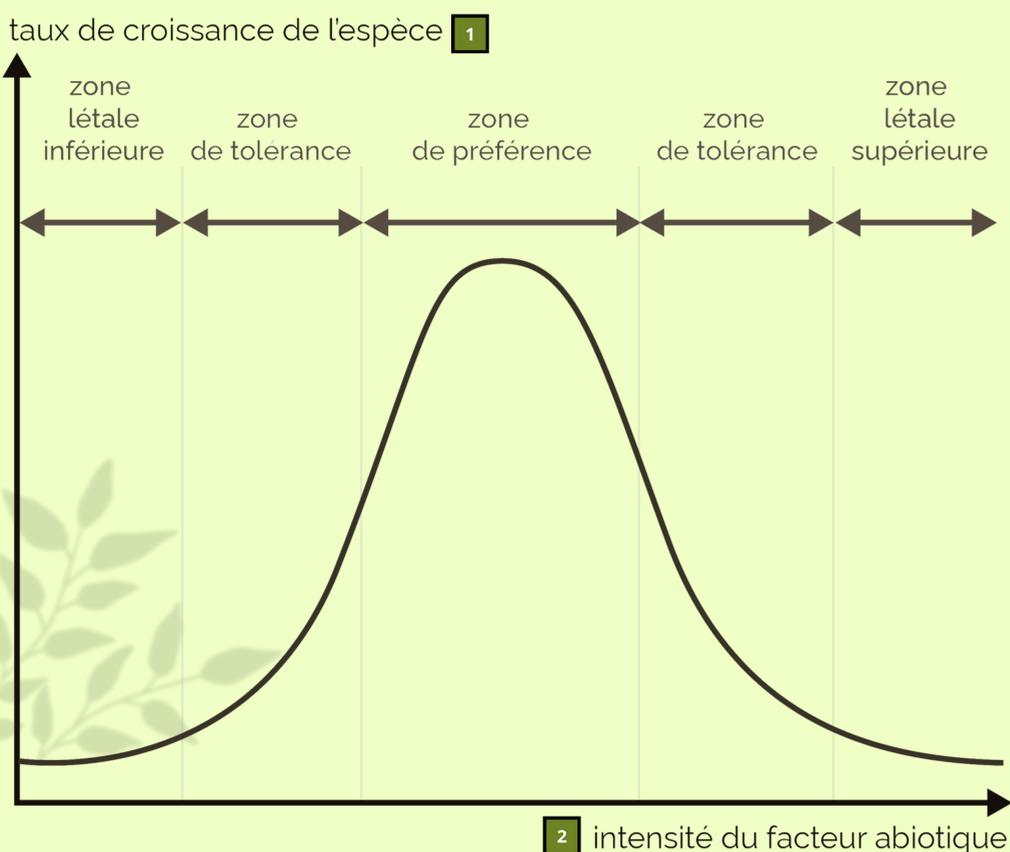
Déplacée, volontairement ou non, de son milieu d'origine, une espèce (animale ou végétale) arrive dans un nouveau lieu (entrepôt, conteneur, laboratoire...)



## 2. Acclimatation

Dès que l'espèce s'introduit dans le milieu sauvage, s'il correspond à ses facteurs écologiques, elle va s'acclimater (s'habituer aux conditions) et passer à l'étape suivante.

**Capacité de croissance d'une espèce en fonction de sa préférence d'exposition à un facteur abiotique donné**

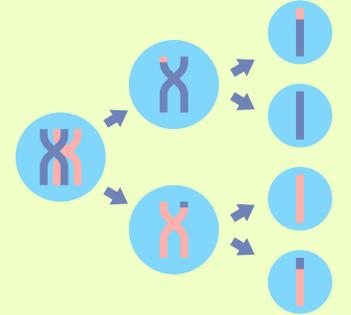


<sup>1</sup> Taux de croissance = Nombre d'individus

<sup>2</sup> Facteur abiotique = facteur non vivant (climat, habitat...)

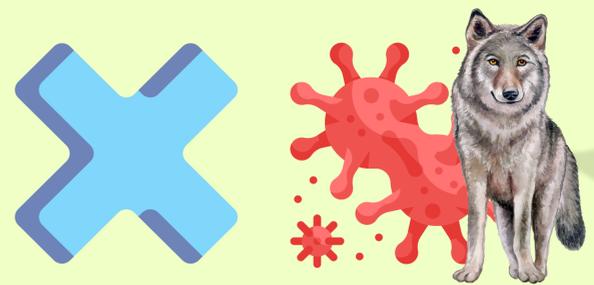
## 3. Naturalisation

Une fois acclimatée à son nouveau milieu, notre future espèce invasive va être capable de se reproduire seule sans aide extérieure (intervention humaine).



## 4. Expansion

Maintenant qu'elle a appris à survivre dans son nouvel habitat et qu'elle peut se reproduire, sa population va augmenter et, en l'absence de facteur limitant (prédateurs, maladies, concurrents), elle va proliférer.



## 5. Effets négatifs

L'espèce exotique est devenue envahissante. Maintenant en nombre et sans régulations, elle va causer des dégâts, parfois importants, sur l'écosystème. Par exemple, elle peut remplacer l'espèce endémique (voir images ci-dessous).



Écureuil roux endémique d'Europe (à gauche) et écureuil gris invasif (à droite)

# Tout problème à sa solution

Pour freiner l'introduction et la propagation des Espèces Exotiques Envahissantes, la mobilisation doit être internationale, européenne, nationale, locale, et concerne tous les acteurs, à l'échelle de tous nos territoires. Citoyen, jardinier, éleveur, touriste, amoureux de la nature, pêcheur, chasseur, entrepreneur, élu : chacun d'entre nous peut changer ses comportements au quotidien !

## Etre vigilant



Nettoyer à l'eau chaude et bien sécher son équipement de pêcheur, chasseur, randonneur, sportif, voyageur (sac, valise, semelles, vêtements, tente, vélo, voiture, bateau...) Des graines ou organismes potentiellement envahissants peuvent s'y être fixés clandestinement.

## Freiner la dispersion



Déposer ses résidus végétaux en déchetterie évitera la propagation d'espèces exotiques non désirées dans le milieu naturel. Ne pas transporter de plantes ou d'animaux exotiques envahissants ni les rejeter dans la nature.

## Acheter des plantes d'origine locale



Choisir des plantes locales c'est refuser que les EEE très compétitives, dont certaines sont encore dans le commerce, n'envahissent pas les jardins et se dispersent dans la nature environnante : herbe de la pampa, arbre à papillons, griffes de sorcière, etc.

## Être un propriétaire responsable



Abandonner dans la nature son poisson rouge, sa tortue de Floride, sa perruche, ou tout autre animal de compagnie peut porter atteinte à l'environnement naturel. Le confier à un organisme compétent (refuge, zoo, vétérinaire...).

## Surveiller son jardin



Eviter que des plantes exotiques n'envahissent la nature environnante par dispersion de leurs graines, ou par bouturage de plantes, ou en se débarrassant des déchets verts. Contrôler au maximum les espèces compétitives dans vos jardins telles que l'ailante, la Jussie, le buddleia...

## Devenez sentinelle



Ouvrons l'œil et signalons nos observations de terrain aux réseaux de surveillance pour la nature via les sites suivants : *Tela botanica*, *ambrosie-risque*, *lefrelon*, *lobelia-cbn*. Nous pouvons également participer à des chantiers bénévoles de gestion, et prendre part aux programmes de science citoyenne et de surveillance participative.